

MAIRIE
1 Place de l'Eglise
25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 28 septembre 2023
Jeudi vingt-huit septembre deux mil dix vingt trois à 20 h 30

Date de convocation : 22 septembre 2023

Date d'affichage : 3 octobre 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.

Absent excusé : -

Absent non excusé : -

Secrétaire de séance : Mme Christine MYOTTE-DUQUET

Le compte-rendu du mois précédent, lu par M. Paul ROGNON, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- PLU intercommunal : l'enquête publique va débiter sur l'ensemble des communes de la CCPHD le lundi 30 octobre, jusqu'au mercredi 13 décembre. Un affichage sera réalisé, ainsi qu'une publication sur le site internet de la commune, afin d'informer la population des dates de permanence du commissaire-enquêteur sur l'ensemble des communes de la CCPHD. Les personnes ayant des doléances, des remarques sur le projet de PLU i pourront venir les renseigner sur le registre prévu à cet effet.
- Ferme du Montagnon : une visite a eu lieu début septembre avec la commission tourisme ainsi que les maires de Fournets-Luisans et Fuans. Un cabinet mandaté par la CCPHD se rendra sur place pour évaluer le potentiel touristique du lieu.

FINANCES COMMUNALES

- M. le Maire a rencontré le Crédit Agricole afin de faire le point sur le financement des projets d'agrandissement scolaire et périscolaire et chaufferie biomasse. Une étude sera réalisée dès réception des coûts finaux des opérations.

BOIS ET FORETS

- La vente de bois annuelle va être réduite ; la vente de bois non soumis entraînera un bénéfice d'environ 2 000 € pour 100 m3.
- La vente de feuillus aura lieu le mercredi 25 octobre 2023. Une réunion de la commission bois est à prévoir rapidement pour le marquage.
- Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise COULET pour la plantation de 650 sapins Nordmann pour la somme de 2 522.00 € HT. Il est proposé que l'école primaire participe à cette plantation avec l'ONF.

VOIRIE

- Sécurisation au Luisans : une réunion aura lieu le 3 octobre à 10h30 avec l'entreprise WORLDPLAS pour l'implantation du feu récompense et le choix des panneaux de signalisation correspondants. Le SYDED doit intervenir pour l'enfouissement des réseaux divers pour permettre la continuité des travaux.
- L'entreprise RAMBAUD Forêt interviendra avant l'hiver pour l'égavage des bords de route et le broyage des branches à la déchetterie verte.
- Courrier de M. Dominique GIRARDET concernant l'évacuation des eaux pluviales à Grandfontaine.

BATIMENTS COMMUNAUX

- Salle des fêtes – travaux de rafraîchissement :
 - o Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise VIEILLE Construction pour la fourniture et la pose de panneaux de soubassement pour un montant de 16 158.04 € TTC.
 - o La peinture sera réalisée par l'employé communal et la Communauté de Communes.
 - o Le devis de l'entreprise BALOSSI-MARGUET est accepté partiellement : le conseil municipal ne retient pas la partie « éclairage » et laisse en suspens la partie « sonorisation ».
 - o Les travaux doivent débuter la 1^{ère} semaine d'octobre.
- Rénovation de la salle de bains de Mme TETU à l'ancienne école du Luisans : la baignoire a été remplacée par une douche par l'entreprise GIRARD pour un devis de 2 479.37 € TTC, la partie faïence a été réalisée par l'entreprise SALVI Carrelage pour un montant de 2 323.20 € TTC. Mme TETU remercie le conseil municipal pour ces travaux.
- Courrier de préavis de M. Cyrille PARRATTE qui quittera le logement qu'il occupe au 17 Hameau de Grandfontaine en date du 31 décembre 2023.
- Cimetières :
 - o Une rencontre est prévue avec l'entreprise BIDAL le 2 octobre à 18h30 pour faire le point sur les travaux réalisés et les attentes de la commune concernant les caveaux d'urnes.
 - o La procédure de reprise des concessions en état d'abandon a été lancée (26 concessions ont été répertoriées) ; les personnes intéressées ont reçu un courrier et des affichages ont été réalisés dans les deux cimetières pour les défunts n'ayant pas de descendance.
 - o Demande d'acquisition d'un caveau d'urnes par la famille LEGRAND Rudy.
- Courriel de Mme Elise MILLESSE au nom de plusieurs parents qui utilisent l'aire de jeux : il est demandé à la commune que les toilettes publiques des Fournets soient réouvertes. Le conseil municipal donne un avis favorable sous réserve qu'aucun acte de vandalisme ne soit à déplorer, comme cela a été le cas avant leur fermeture.
- Courriel de Mmes Elise et Marie MILLESSE demandant l'accès à la salle des fêtes le mercredi de 17h30 à 18h30 d'octobre 2023 à mai 2024 (création d'une association socio-culturelle destinée aux enfants de la commune et dont le but est de créer un spectacle). Le conseil municipal valide cette demande, tout en précisant que la salle des fêtes sera en travaux durant le mois d'octobre.
- Suite aux dégâts de l'été dus à la météo, GROUPAMA rembourse les sommes suivantes :

- Mur de l'ancienne école de Granfontaine : 11 374.69 soit montant du devis de réparation ;
- 6 becs de rue « grillés » par l'orage aux Fournets : 619.74 €.
- Le vent violent ayant fait tomber un arbre de la commune sur le toit d'une maison, une déclaration sera faite auprès de l'assurance.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- Etude de dossiers d'urbanisme :
 - P.C. FAIVRE Roland pour la démolition et reconstruction d'un garage aux Musses ;
 - Modificatif P.C Fromagerie Fournets-Commènes pour extension de la surface des caves, de la tankerie, du magasin, et l'installation de panneaux solaires ;
 - D.P. BELORGEY Jean-François pour une division de terrain en vue de construire au Luisans.
- Suite à la demande de M. et Mme Guy POURCHET, le conseil municipal confirme la vente d'une bande de terrain de 2.69 ares jouxtant leur propriété (cadastrée ZD n°90) au Hameau de Grandfontaine. Cette bande sera prélevée sur la parcelle A n°338 (Communal de Planchet). Les frais de géomètre et de notaire seront à charge de l'acquéreur. Cette décision remplace celle prise au mois de juin, le géomètre ayant transmis le document d'arpentage au mois de septembre.

ENFANCE / ECOLE

- Dans le cadre de la subvention « Territoires Numériques Educatifs » (aide de 80 % à l'achat de matériel informatique pour l'école), 24 tablettes ont été livrées pour les élèves, et 6 PC pour les enseignants. Des devis vont être étudiés pour des housses de protection et petits accessoires divers.
- Projet d'agrandissement scolaire et périscolaire : un métré a été effectué par le cabinet d'architecte ROUX (DOLE). Une réunion de présentation des esquisses aura lieu le 17 octobre à 18h, en présence de la commission « école » et du Directeur du périscolaire.
- L'association Familles Rurales a toujours des difficultés de recrutement de personnel (bus et cantine). Les personnes intéressées peuvent s'adresser au périscolaire ou à la mairie.

DIVERS

- Devis de DIGITAL EST pour l'installation d'une borne WIFI à la mairie et à l'école. Le conseil municipal valide les deux devis de 291.55 €TTC par site.
- Présentation d'un projet éolien par la société APAL MW.
- **La commune valide les tarifs 2023-2024 de la redevance des activités nordiques du Ski-Club :**

Redevance SAISONS *Valables sur l'ensemble des sites agréés par Nordique France et Romandie Ski de Fond*

• NATIONAL ADULTE (à partir de 16 ans)	jusqu'au 15.11.2023	200 €
• NATIONAL ADULTE (à partir de 16 ans)	à partir du 16.11.2023	230 €
• NATIONAL JEUNE (6-15 ans inclus)	jusqu'au au 15.11.2023	70 €
• NATIONAL JEUNE (6-15 ans inclus)	à partir du 16.11.2023	85 €
• NORDIQUE MONTAGNES DU JURA Adulte	106 € jusqu'au 15-11-23	

- NORDIQUE MONTAGNES DU JURA Adulte 123 € du 16-11 au 16-12-23
 - NORDIQUE MONTAGNES DU JURA Adulte 136 € à partir du 16-12-23
 - NORDIQUE MONTAGNES DU JURA Jeune 45 € jusqu'au 15-11-23
 - NORDIQUE MONTAGNES DU JURA Jeune 50 € à partir du 16-11-23
- NORDIQUE MONTAGNES DU JURA Famille : Pass offert à partir de la 4^{ème} personne pour une famille comprenant au moins un parent. Pass offert exclusivement aux jeunes de moins de 16ans dans la limite de 3 gratuits. (Adulte = parents et jeunes à partir de 16 ans ; Jeunes = 6 à 15 ans révolus). Application des tarifs en vigueur au moment de la vente.

Redevance HEBDOMADAIRES

PASS NORDIQUE HEBDO MONTAGNES DU JURA :

- ADULTE (à partir de 16 ans) 50 €
- JEUNE (6-15 ans inclus) 33 €
- FAMILLE (idem que précédemment)

Redevance SAISON de SECTEUR (Val de Vennes)

- ADULTE (à partir de 16 ans) 30 €
- JEUNE (6-15 ans révolus) 10 €
- PARTENAIRES Gratuité

Redevance PASS SEANCE :

- ADULTE (à partir de 16 ans) 7 €
- JEUNE (6-15 ans révolus) 2 €
- PARTENAIRES Gratuité

- Remerciements de l'Amicale des Donneurs de Sang du Val de Vennes pour la subvention annuelle versée.
- Demande de subvention de la part du Téléthon.
- Bilan de l'opération brioches 2023 de la section locale de Morteau : 8800 brioches distribuées pour un bénéfice net de 48 674 €.
- Cessation d'activité de la MAM : les personnes susceptibles d'occuper les locaux se sont présentées à la mairie pour présenter leurs futures activités : tatouage et « cake designer ».
- Repas des anciens 2024 : il aura lieu le samedi 20 janvier à midi à la salle des fêtes.

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
ROGNON Paul		HAWRYLISZYN Pascale	
GUINARD Christophe		LEGRAND Rudy	
MYOTTE-DUQUET Christine		MILLESSE Florian	
BIBET Elise		MUSY Frédéric	
BOLE Brigitte		QUERRY Sylvie	
CUENOT François		VERMOT Marie- Josèphe	
DAUDEY Pauline		-	

Liste des délibérations :

1. Bâtiments communaux : travaux de la salle des fêtes ;
2. Urbanisme / Environnement : vente d'un terrain d'aisance à M. et Mme Guy POURCHET ;
3. Enfance / Ecole : convention de répartition des frais du RPI avec la commune de Fuans ;
4. Ski-Club : tarifs 2023-2024.

Vu, le Maire,
Thierry Courtois